



DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE L'ILE D'YEU

Séance du : **17 novembre 2025**
Numéro de la délibération : **DEL/NLB/25/11/200**

<p>Date Convocation 10/11/2025</p> <p>Date Affichage 10/11/2025</p> <p>Nombre de Conseillers :</p> <ul style="list-style-type: none">- en exercice 27- présents 17- procurations 04- absents 06	<p>Le 17 Novembre Deux Mille Vingt Cinq à 19 Heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de l'Île d'Yeu, dûment convoqué, s'est réuni salle du Conseil Municipal à la mairie.</p> <p>PRESENTS 17 : Carole CHARUAU, Anne-Claude CABILIC, Emmanuel MAILLARD, Judith LE RALLE, Isabelle CADOU, Laurent CHAUVET, Brigitte GIGOU, Valérie AURIAUX, Michel CHARUAU, Didier MARTIN, Alice MARTIN, Sandrine TARAUD, Manuella AUGEREAU, Michel BOURGERY, Marie-Thérèse LEROY AUGEREAU, Yannick RIVALIN, Patrice BERNARD,</p> <p>PROCURATIONS 4 : Rémy BONNIN Sophie FERRY, Line CHARUAU et Dany HERBRETEAU qui ont donné respectivement procuration à Carole CHARUAU, Judith LE RALLE, Marie-Thérèse LEROY AUGEREAU et Patrice BERNARD</p> <p>ABSENTS 6 : Michel BRUNEAU, Jean-Marie CAMBRELENG, Didier Gustave MARTIN, Corinne VERGNAUD, LEBRIS, Stéphane GILOT, Jérôme GEAY</p> <p>SECRETAIRE : Manuella AUGEREAU</p>
---	--

GROUPEMENT D'EMPLOYEURS DU NORD-OUEST VENDEE (GENOV) : APPROBATION DE LA CONVENTION D'OBJECTIFS ET SOUTIEN FINANCIER (2026-2028)

Rapporteur : Emmanuel MAILLARD

Le Conseil municipal avait approuvé la convention d'objectifs 2023-2025 entre la commune de l'Île d'Yeu et le Groupement d'Employeurs « multisectoriels » du Nord-Ouest Vendée (GENOV), en date du 31 janvier 2023.

L'objectif est la mise en place et la continuité du développement du temps partagé dans les secteurs de l'hôtellerie restauration sur l'Île d'Yeu, de l'artisanat et des services.

Les années d'expérience pour le territoire quant à la démarche du temps partagé, est devenue une réalité sur le terrain pour les entreprises islaises et la facilité d'accès au GENOV et ses compétences ont permis la signature de CDI en temps partagé, CDD long terme et CDD saisonniers.

Considérant la volonté de continuer à apporter des solutions adaptées de recrutement aux professionnels du territoire dans tous les secteurs économiques existants (organisation de réunions d'informations, de petits déjeuners à l'attention des entreprises sur des thématiques spécifiques – Actualités RH, usages et pratiques des réseaux sociaux, etc.) ;

Considérant la volonté des 2 parties de faire perdurer le travail mis en place pour l'évolution et la sécurisation du temps partagé à destination des salarié(e) ;

Considérant la présentation du bilan du partenariat 2023-2025 aux membres et bénéficiaires du GENOV sur le territoire en date du 17/09/2025 à l'occasion de la venue du GENOV sur l'île d'Yeu ;

Sur proposition du rapporteur et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité (21 POUR) :

- ♦ **APPROUVE** la convention d'objectifs 2026-2028 jointe et de renouveler le partenariat entre la Commune de L'île d'Yeu et le GENOV pour les années 2026, 2027 et 2028
- ♦ **ACCORDE** une subvention au GENOV pour les années 2026, 2027 et 2028 de 9 000 € payable en 3 échéances égales réparties sur les trois années (3 000 €/an) imputée au compte 65478 du budget principal.
- ♦ **AUTORISE** Madame la Maire, ou son représentant, à signer toutes pièces et documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

La maire,
Carole CHARUAU